

TD 1 : Lire correctement une donnée chiffrée (en salle informatique)

Travail individuel ou par groupe de 2 au maximum (L2.7) ¹

Vous vous rendez à l'adresse suivante : <http://www.ac-creteil.fr/ses/exercices/exostat/ex.htm>

Vous traiterez les exercices dans l'ordre suivant :

- 3. [Chercher l'erreur. Exercice 1](#)
- 1. [D'un texte à un tableau. Exercice 2](#)
- 2. [D'un tableau à un texte. Exercice 6](#)

Vous rédigerez ci-dessous un court texte de synthèse reprenant quelques-unes des informations retenues grâce à ces 3 exercices. (L1.1 ; L3.1)

Nom : **Professeur**

Synthèse :

- En 1999 d'après le recensement effectué par l'INSEE la France comptait 23 808 000 ménages. Parmi ceux-ci près des 2/3 sont des couples et près d'1/3 sont des personnes seules. Le reste des ménages est essentiellement constitué de familles monoparentales.
- En 2004, avec 797 400 naissances et 518 000 décès, l'accroissement naturel de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer s'élève à 279 400 personnes. En 2005, 817 400 naissances et 537 300 décès ont été enregistrés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Le solde naturel est donc de 280 100 et s'est accru 700 personnes par rapport à l'année précédente
Source : <http://www.insee.fr>
- Entre 1996 et 2004 le nombre de mariages mixtes (+ 196 %) a progressé plus rapidement que le nombre de mariages entre français (+ 3,5 %) et entre étrangers (+ 68,5 %) d'après "La France en faits et en chiffres", INSEE.

Vous complétez les informations ci-dessus en trouvant sur Internet des informations sur les naissances hors mariage. (Pensez à indiquer votre source) (L4.2)

LA MONTÉE DES NAISSANCES HORS MARIAGE

Aujourd'hui, en France, sur les 750 000 enfants nés par an, 300 000, soit 40 %, ont des parents non mariés. Il y a trente ans, ils n'étaient que 50 000 et ne représentaient que 6% du total des naissances. Ce qui était autrefois contraire aux normes sociales est devenu aujourd'hui banal, en liaison avec le développement considérable des unions de fait.

http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/9116/telechargement_fichier_fr_fiche4.pdf

En fin de séance après avoir « personnalisé » ce document (En-tête ou Pied de page) (L3.2) vous placerez le résultat de votre travail sur la plate-forme de travail à distance « EScaleS » (L3.7 ; L101) grâce aux identifiants et M de P fournis par le professeur.

¹ Les parenthèses renvoient aux compétences B2iL mobilisées et travaillées au cours de cette séance.